Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

PEROU – Cultivera ou cultivera pas les OGM ?

Par Anne FURET

Publié le 30/09/2008, modifié le 09/07/2026

Début octobre [1], le ministre de l'Environnement péruvien a annoncé que dès janvier 2009, le pays évaluerait l'intérêt de se déclarer "sans OGM" dans le but de promouvoir l'agriculture bio. Dans le même temps, son homologue à l'agriculture affirmait que l'entrée des plantes génétiquement modifiées (PGM) au Pérou serait "une décision intelligente qui prendrait en compte le futur alimentaire des péruviens".
Mais dans le cadre d'un accord bilatéral de promotion commerciale entre le Pérou et les Etats-Unis, le Pérou a adopté des décrets législatifs susceptibles de permettre l'entrée de semences OGM, sans aucun contrôle. C'est ce qu'a dénoncé fin octobre un membre de la société péruvienne de droit de l'environnement, Isabel Lapeña [2].
Actuellement, en dehors de certains essais, les cultures de PGM sont illégales au Pérou. Mais leur importation est permise.

[1] http://www.elcomercio.com.pe/edicio...

[2] http://www.bilaterals.org/article.p...

Adresse de cet article : https://infogm.org/perou-cultivera-ou-cultivera-pas-les-ogm/